

8, rue de Fouday 67000 STRASBOURG

<https://www.diagonale67.fr>



07.86.38.25.45

diagonale67@orange.fr

	CADRE	VENTE	LOCATION	PARTIES COMMUNES	AUTRE	DEROGATION	VALIDITE
AMIANTE 	TOUS LES IMMEUBLES Dont le permis de construire est délivré avant le 1 ^{er} juillet 1997	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE « Amiante parties privatives » pour les logements en copropriété	OBLIGATOIRE Même en l'absence de transaction	DTA : TOUTES LES CONSTRUCTIONS dont le permis de construire est délivré avant le 1 ^{er} juillet 1997 = garages, bâtiments agricoles, commerciaux, industriels, tertiaires, techniques... Même en l'absence de transaction	AUCUNE	ILLIMITEE Pour les diagnostics réalisés après mars 2013
PLOMB 	Bâtiments d'habitation Construction avant le 1 ^{er} janvier 1948	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE Même en l'absence de transaction ou de travaux		AUCUNE	VENTE : * 1 an si présence de plomb * illimitée si absence de plomb LOCATION : * 6 ans si présence de plomb * illimitée si absence de plomb
PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE 	TOUS LES BATIMENTS	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE Pour l'habitation et les baux commerciaux			Lieux de culte, piscine, SHOB <50m², absence de moyen de chauffage, chauffage mobile, monuments classés historiques, constructions provisoires, bâtiments nécessitant peu d'énergie pour le chauffage...	10 ANS
GAZ 	Bâtiments d'habitation Installation de gaz de plus de 15 ans	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE		* Remplacement de la chaudière de moins de 3 ans * Contrôle de l'installation de moins de 3 ans * Moyens de chauffage mobiles * Chauffage collectif	Vente : 3 ANS Location : 6 ANS
MESURAGE 	Bâtiments d'habitation ou tertiaires	OBLIGATOIRE Tous les lots de copropriété d'une surface > 8 m²	OBLIGATOIRE			AUCUNE	ILLIMITEE Si absence de modification de la surface au sol
ELECTRICITE	Bâtiments d'habitation Installation électrique de plus de 15 ans	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE		Intervention d'un CONSUEL de moins de 3 ans	Vente : 3 ANS Location : 6 ANS